



Association Seignosse Océan

Association des résidents de Seignosse Océan

L'association a été créée en 1997 par un petit groupe de propriétaires et résidents de la station balnéaire de Seignosse. Son objet essentiel est :

- de veiller à la préservation de la qualité de vie à la station,
- de faire connaître à ses membres les projets d'aménagement et d'urbanisme susceptibles de modifier leur environnement,
- d'entreprendre toutes actions contribuant à la réalisation de cet objet.

L'association, loi 1901, est reconnue par la Préfecture comme association locale d'usagers représentative.

Depuis bientôt 20ans, l'association œuvre donc d'une manière indépendante, auprès des élus municipaux et des administrations, pour faire connaître ses positions et ses propositions sur les différents dossiers concernant la station.

Nous sommes intervenus par le passé ou nous intervenons à l'heure actuelle, sur des dossiers tels que:

- la disparition des bassins d'eau de mer (spécificité de la station) au profit d'un parc aquatique d'eau douce avec le risque (avéré depuis) du déficit que cela pouvait entraîner,
- le PLU voté en 2005 pour lequel nous avons obtenu des modifications substantielles et le classement des espaces verts à l'intérieur de la station en en espaces boisés protégés et son modificatif N°6 en 2013 relatif à l'urbanisation du terrain du Pley...
- l'entretien et la protection de la dune auxquels nous sommes très attachés,
- les nuisances à certains endroits de la station (Camping, quartier des Estagnots, abords du marché...),
- le débroussaillage et l'entretien des espaces verts,
- l'entretien de la voirie aujourd'hui confié à MACS,
- l'aménagement problématique des places de parking,
- le stationnement des camping-cars,
- les accès principaux et secondaires aux plages,
- l'eau et l'assainissement,
- les inondations pluviales,
- la concession des activités commerciales des plages,
- le ramassage des déchets verts,
- la nécessaire rénovation du Forum, et plus généralement de la station: "Seignosse 2030".
- Du fait du transfert de nombreuses compétences de la commune à la communauté de communes (MACS) et aux services associés (Sivom, Sydec...), nous nous adaptons aux modifications géographiques territoriales. Pour y faire face, nous entretenons des relations suivies avec les associations de propriétaires de communes voisines. A ce titre, nous avons signé en avril 2017 un protocole avec six associations riveraines pour défendre des dossiers communs.

Nous rencontrons régulièrement le Maire de Seignosse pour lui faire part de nos soucis et de nos revendications. Nous organisons, au moins une fois l'an en sa compagnie, une tournée de la station pour relever les améliorations à apporter. Enfin, nous envoyons régulièrement des courriers à nos adhérents pour les tenir au courant de nos activités et des évolutions de la station.

Mis à jour 5 mai 2017